

Projets Biblissima+

Appel à Manifestation d'Intérêt

Règlement 2026-2027

L'ÉquipEx+ Biblissima+ est une infrastructure numérique multipolaire de recherche fondamentale et de service consacrée à l'histoire de la transmission des textes anciens, de l'Antiquité à la Renaissance en Orient comme en Occident. Biblissima+ permet à des jeunes chercheurs ou à des structures ne faisant pas nécessairement partie de ses équipes fondatrices de bénéficier de ses moyens d'action pour des opérations de recherche, de documentation, de numérisation, de valorisation et de développement informatique dans le périmètre de l'ÉquipEx, ou pour développer de nouveaux outils et de nouveaux usages de son portail.

Ce 6^e appel à projet 2026-2027 soutient des projets de recherche, de documentation, de numérisation, de valorisation et de développement informatique pour un montant de 10 000 à 30 000 €, en prestations exclusivement.

Les résultats des projets financés devront être gérés et partagés en conformité avec les principes FAIR (facilement trouvables, accessibles, interopérables et réutilisables) et intégrés à l'infrastructure numérique Biblissima.

La mise à disposition ouverte des publications scientifiques et des données est attendue, en conformité avec le principe « aussi ouvert que possible, fermé autant que nécessaire ». Quand les données ne peuvent pas être ouvertes, il est demandé également d'en expliciter les motifs, en particulier dans le Plan de gestion des données à joindre au dossier de candidature.

Les projets sont réalisés à l'issue d'une sélection de candidatures déposées auprès de l'ÉquipEx+ en réponse à un appel à manifestation d'intérêt, détaillé pour l'année 6 (2026-2027) dans le présent règlement.

L'Équipement d'Excellence (ÉquipEx+) Biblissima+

Biblissima+ (Observatoire des cultures écrites anciennes, de l'argile à l'imprimé), porté par le Campus Condorcet, piloté par Anne-Marie Turcan-Verkerk (AOROC, EPHE-PSL), Marie-Agnès Lucas-Avenel (CRAHAM, Université de Caen), Emmanuelle Morlock (HiSoMa, CNRS) et Régis Robineau (Biblissima+, EPHE-PSL), fait partie des équipements structurants pour la recherche EquipEx+ sélectionnés en 2020 dans le cadre des Investissements d'avenir. Il prend le relais de l'ÉquipEx Biblissima (*Bibliotheca bibliothecarum novissima* : observatoire du patrimoine écrit du Moyen Âge et de la Renaissance, 2012-2021).

Biblissima+ bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la Recherche au titre des Investissements d'avenir intégrés dans France 2030, portant le référence ANR-21-ESRE-0005. Le programme s'achèvera le 30 juin 2029. Biblissima+ fédère dix-sept équipes travaillant sur les traditions écrites anciennes, de l'Antiquité aux humanités computationnelles, au sein de quinze établissements d'enseignement et de recherche, d'une entreprise et du ministère de la Culture réunis en un consortium et agissant par l'intermédiaire de leurs services ou d'unités de recherche ou de services placées sous leur tutelle. Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre de l'ÉquipEx+ repose sur l'établissement coordinateur (Établissement public Campus Condorcet) et les équipes fondatrices suivantes :

- les Archives nationales et le portail FranceArchives, Paris-Pierrefitte
- le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM, UMR 7302), Poitiers
- le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR, UMR 7323), Tours

- le Centre de recherche sur la conservation (CRC, USR 3224), Paris
- le Centre de recherches historiques (CRH, UMR 8558), Paris
- le Centre Jean-Mabillon (CJM, EA 3624) de l'École nationale des chartes - PSL, Paris (avec le Comité des travaux historiques et scientifiques [CTHS], institut rattaché à l'École nationale des chartes - PSL, Paris)
- le Centre Michel de Bouärd (CRAHAM, UMR 6273), Caen
- le laboratoire Savoirs et pratiques du Moyen Âge à l'époque contemporaine (SAPRAT, EA 4116) de l'École pratique des hautes études - PSL, Paris
- l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT, UPR 841) du CNRS, Paris-Orléans
- le laboratoire Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident (AOrOc, UMR 8546), Paris
- le laboratoire Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM, UMR 5648), Lyon-Avignon
- le laboratoire Histoire et sources des mondes antiques (HiSoMA, UMR 5189), Lyon
- la Maison de la recherche en sciences humaines, Pôle Document numérique (USR 3486), Caen
- l'Unité d'appui et de recherche Persée (UAR 3602), Lyon
- l'entreprise Teklia, Paris
- l'Humathèque Condorcet
- l'équipe portail Biblissima.

Biblissima+ crée une infrastructure numérique multipolaire de recherche fondamentale et de service consacrée à l'histoire de la transmission des textes anciens, des premières tablettes d'argile mésopotamiennes aux premiers livres imprimés, sur tous les supports et dans toutes les langues. Biblissima+ concerne donc l'ensemble des collections patrimoniales transmettant des textes anciens, y compris les sources archéologiques, les sceaux et monnaies, mais aussi les archives d'érudits modernes et de chercheurs contemporains quand elles apportent des informations originales sur les textes anciens et leur circulation.

Les équipes membres de Biblissima+, qui développent les briques principales de l'infrastructure (ressources scientifiques et outils innovants), forment des pôles de compétence à l'échelle nationale (Aubervilliers, Caen, Lyon-Avignon, Orléans, Paris, Pierrefitte, Poitiers, Tours).

Les briques proposées par ces pôles de compétence ont permis d'identifier 7 grands domaines à la pointe de l'innovation, qui forment autant de clusters regroupant chercheurs, conservateurs et ingénieurs. Les 7 clusters sont organisés selon le cycle de vie des données :

- 1/ Acquisition des corpus de sources interoperables (2D, 3D, photographie hyperspectrale etc.)
- 2/ Prise en compte et cherchabilité des données d'analyse des matériaux
- 3/ Intelligence artificielle, reconnaissance de formes et d'écritures manuscrites
- 4/ Traitement approfondi des systèmes graphiques et analyse des documents
- 5/ Édition de sources en TEI : sources épigraphiques autour du standard EpiDoc (5a) et sources textuelles diverses (5b)
- 6/ Sources musicales (MEI)
- 7/ Interopérabilité et analyse des textes

Ces clusters structurent les communautés. Ils produisent, organisent, conservent et mutualisent les outils.

Le portail Biblissima réalise l'interopérabilité de ressources numériques hétérogènes, permet de constituer des jeux de données, et de rebondir vers les outils. Biblissima propose un chaînage de ces outils numériques pour enrichir, partager, réutiliser les corpus selon les principes de la science ouverte. Pour ce faire, l'équipe Biblissima coordonne le dialogue entre les clusters. Elle généralise l'usage des référentiels Biblissima, favorise l'adoption de formats interoperables, leur stockage et leur gestion dans le temps, l'intégration des données dans le portail et l'automatisation de leur mise à jour.

Objectifs de l'Appel à manifestation d'intérêt

Cet appel vise les objectifs suivants :

- une meilleure connaissance de l'histoire des cultures écrites anciennes et de leur transmission ;
- l'ouverture, l'interopérabilité, le partage et la réutilisation des données sur les cultures écrites anciennes ;
- le développement des usages du portail Biblissima ou de sa plateforme de référentiels et la réflexion critique sur ces usages ;
- l'alimentation de corpus en ligne de tout type de document ancien portant du texte, sur tout support et dans toutes les langues anciennes ;
- la reconstitution virtuelle de collections anciennes, spécialement grâce au standard IIIF ;
- la création de descriptions scientifiques des objets concernés par les thématiques de recherche de l'ÉquipEx+ ;
- l'identification de provenances anciennes et la constitution de bases de provenances au sein du portail Biblissima ;
- l'édition, l'annotation et/ou l'indexation de corpus textuels en ligne relatifs aux thématiques développées par Biblissima+, selon les standards internationaux (TEI, MEI, EpiDoc...).

Les opérations susceptibles d'être financées sont diverses. En voici une liste non exhaustive :

- la numérisation interopérable (IIIF) et la mise en ligne d'ensembles d'objets portant des textes anciens : manuscrits, imprimés anciens, inscriptions, sceaux et monnaies..., éventuellement disséminés dans plusieurs établissements de conservation différents ;
- l'inventaire, le catalogage, et l'indexation détaillée dans des formats ouverts et interopérables de documents patrimoniaux relatifs aux collections anciennes ;
- l'informatisation ou la conversion en formats interopérables de catalogues ou inventaires relatifs aux bibliothèques anciennes ;
- la collecte, le traitement et la structuration scientifique de données relatives aux provenances anciennes des documents présents dans les bibliothèques, les archives, les musées ou autres structures de conservation (voir la liste ci-après) ;
- l'encodage, la structuration et l'édition électronique de textes (TEI, MEI, EpiDoc...) ;
- l'enrichissement des référentiels Biblissima ;
- le développement de nouveaux outils open source en lien avec les 7 clusters Biblissima+ ;
- la FAIRisation des données.

Conditions d'éligibilité

Chaque projet fait l'objet d'une lettre d'intention, à envoyer à Biblissima dans le délai imparti après la publication de l'appel à manifestation d'intérêt. Cette lettre permet de vérifier l'éligibilité des dossiers, c'est-à-dire leur adéquation au périmètre scientifique et technique de Biblissima.

L'équipe ou unité de recherche ou de service porteuse du projet peut être l'une des équipes fondatrices de Biblissima+.

Tout projet devra associer au moins l'une des équipes fondatrices de Biblissima+, qui sera à la fois partenaire scientifique du projet et gestionnaire du financement (prestations de service uniquement).

Les projets impliquant des chercheurs étrangers, des collections situées hors du territoire français, des établissements de conservation ou des structures de recherche situés à l'étranger sont admis à concourir, dès lors que l'équipe constituée en vue de la réalisation du projet implique au moins un partenaire français faisant partie des équipes fondatrices de Biblissima+. La part du financement allouée aux projets portés par des chercheurs étrangers ne pourra excéder 20 % du total alloué par l'appel à manifestation d'intérêt.

Calendrier

- Publication de l'appel à manifestation d'intérêt : **15 juillet 2026**
- Envoi d'une lettre d'intention par les candidats : au plus tard le **30 septembre 2026**
- Examen d'éligibilité : au plus tard le **9 octobre 2026**
- Clôture de l'appel : **13 décembre 2026**
- Classement des dossiers par le conseil scientifique : **début mars 2027**
- Sélection des dossiers par le comité de direction et annonce des projets retenus : **mi-mars 2027**
- Signature des avenants aux conventions de reversement aux établissements partenaires prenant en compte les projets lauréats : **automne 2027 au plus tôt**
- Versement du financement : **début 2028**

Processus de sélection des projets

- 1/ Le comité de direction de Biblissima+ lance un appel à manifestation d'intérêt.
- 2/ Sur la base de lettres d'intentions, le bureau exécutif de Biblissima+ vérifie l'éligibilité des projets.
- 3/ Les dossiers de candidature complets sont évalués au sein du Conseil scientifique international (CS) de Biblissima+ par deux experts indépendants, en double aveugle. Si un membre du CS ou du comité de direction de Biblissima+ est porteur d'un projet, il se met en retrait de la procédure pour un an, et le projet est expertisé par deux experts extérieurs au CS.
- 4/ La combinaison de la note, de l'évaluation de l'impact et de la recommandation concernant le financement produit mécaniquement un pré-classement des projets.
- 5/ Le Conseil scientifique de Biblissima+ réexamine collectivement les projets en réunion plénière, puis produit un classement définitif des propositions.
- 6/ Sans modifier ce classement, le Comité de direction fixe la liste des lauréats et détermine le montant affecté à chaque projet.

Si, pour une raison quelconque, le porteur d'un projet ne souhaite pas que son dossier soit expertisé par l'un.e des expert.e.s du CS, il peut l'indiquer par mail à l'adresse aap@biblissima-condorcet.fr sans en faire état dans le dossier de candidature.

Pour un projet donné, Biblissima+ se réserve le droit de retenir tout ou partie des opérations envisagées par le porteur de projet, tout en étant attentif à préserver la cohérence du projet présenté.

Critères d'évaluation

L'évaluation des candidatures est guidée par une grille dans laquelle les critères font l'objet d'une pondération.

	Critère	Description	Poids dans la note finale
1	Porteur de projet	• Qualité et crédibilité du porteur de projet, expérience ; • Degré et qualité d'implication ou d'engagement dans le projet.	10%
2	Qualité scientifique du projet	• Échelle et ampleur du projet en adéquation avec la catégorie d'aide demandée ; • Ambition en matière de résultats et d'impact ; • Pertinence du corpus/sujet d'étude choisi au regard de la thématique de l'histoire de la transmission des textes.	20%
3	Qualité de l'organisation, pertinence du budget	• Qualité des partenariats ou des liens avec les équipes fondatrices de Biblissima+ ;	20%

		• Adéquation entre les compétences et les tâches attribuées aux membres de l'équipe ; • Réalisme du calendrier et pertinence du séquençage des tâches ; • Clarté et cohérence du Plan de gestion de données, en particulier en ce qui concerne la description des dispositions prises pour assurer la diffusion, la réutilisation et l'archivage des données.	
4	Qualité technique	• Adéquation des moyens techniques mis en œuvre au regard des objectifs ; • Utilisation de normes et standards de structuration de données et de métadonnées favorisant l'intégration dans l'écosystème technique de Biblissima et favorisant la diffusion ouverte et la préservation des résultats (publications, corpus, données, etc.) ; • Degré d'intégration des principes FAIR au regard des choix et justifications décrits dans le Plan de gestion de données.	20%
5	Pertinence du ciblage à l'égard du périmètre scientifique et technique du portail Biblissima	• Richesse des liens possibles avec le portail Biblissima et ses référentiels ; • Choix de modélisation et de structuration des données ; • Compréhension des enjeux techniques et scientifiques du portail Biblissima avec description argumentée des contributions concrètes du projet pour enrichir l'écosystème Biblissima (portail, référentiels, communauté...).	30%

Chaque évaluateur est invité à estimer l'impact du projet, et utilise une échelle de notation de A à D pour évaluer la pertinence du financement par Biblissima+ :

- A : à financer en priorité ;
- B : à financer sous réserve ;
- C : pourrait être financé sous réserve d'évolutions tenant compte des recommandations des experts ou des évolutions du portail Biblissima
- D : à ne pas financer.

Conditions de réalisation

Les dossiers de candidature doivent répondre aux objectifs attendus décrits ci-dessous :

- produire des outils et données intégrables dans l'infrastructure numérique, c'est-à-dire respectant les principes d'intégration dans le portail Biblissima ou sa plateforme de référentiels, tant en termes de modélisation que de format, de mode de fourniture, et de documentation de ces données (voir le vademecum Biblissima+, <https://doc.biblissima.fr/vademecum-biblissima>, pour plus de détails) ;
- établir un plan de gestion des données du projet et veiller à son actualisation au fil des travaux ;
- prendre contact avec l'équipe portail Biblissima+ ;
- travailler avec au moins un cluster de Biblissima+ ;
- répondre aux demandes de reporting annuel formulées par Biblissima+ ;
- produire un rapport final ;
- produire au moins une publication, accessible en ligne selon les modalités de la politique de libre accès de l'ANR et mentionnant la référence ANR-21-ESRE-0005 ;
- publier au moins un article de blog sur le futur site de partage des savoirs Odysseum-Biblissima.ens.psl.eu ;
- produire un bilan financier à la fin du projet ;
- produire un PGD de fin de projet.

Le dossier de candidature devra impérativement comporter les éléments suivants :

- L'accord du laboratoire Biblissima+ partenaire et gestionnaire de l'aide ;
- L'accord du ou des cluster(s) concerné(s) ;
- Une liste des jeux de données qui seront fournis à Biblissima+.
- Les méthodes de livraison des données.
- La prise en compte dans le plan de financement du temps de travail de préparation des données pour leur intégration dans le portail.
- Le calendrier de mise à disposition de ces données.
- Un *curriculum vitae* du porteur.

Le porteur du projet (établissement de conservation ou unité de recherche/service) s'engage à mettre à disposition de l'équipe fondatrice de l'ÉquipEx+ (ou d'un prestataire retenu par ce dernier) les documents et/ou données servant de support à la prestation ou à l'opération, à des fins de traitement. Il s'engage également à assurer un suivi du projet et à effectuer toute tâche nécessaire au bon déroulement de l'opération (mise à disposition des documents, communication éventuelle de leurs métadonnées descriptives, préparation des lots, participation au contrôle qualité ou prise en charge de celui-ci, attribution de licences juridiques de réutilisation explicite et le plus ouvertes possibles, etc.).

Les conditions de réalisation des opérations seront précisées par l'équipe fondatrice de l'ÉquipEx+ qui en sera chargée. Elles seront définies dans les cahiers des charges établis lors de la passation de marchés. Elles seront conformes aux exigences techniques et scientifiques élevées définies par les partenaires de l'ÉquipEx+ pour leurs propres projets, à savoir :

- pour les opérations de numérisation : respect des normes et standards en vigueur en matière de numérisation (résolution des images, création de métadonnées techniques, création de tables des matières pour la navigation, etc.), de structuration des métadonnées descriptives (Dublin Core, MARC, EAD, etc.), et de diffusion en ligne des documents numérisés (protocoles IIIF). Les exemples de la BnF et de l'IRHT peuvent sur ce point être suivis ;
- pour les opérations de catalogage et conversion de données : données en XML (en particulier en EAD), en MARC, ou tout autre format pertinent déjà en usage dans l'une des bases de l'Observatoire Biblissima ;
- pour les opérations d'éditions de corpus textuels : structuration conforme aux pratiques actuelles (en particulier, encodage en TEI, MEI, EpiDoc) ;
- mise à disposition des données et de leurs mises à jour ultérieures selon un mécanisme ou via une plateforme qui permette leur récupération de façon autonome par l'équipe Biblissima en vue de l'intégration dans le Portail. À titre indicatif et de façon non exhaustive : un entrepôt OAI-PMH, un point d'accès API (JSON, XML) ou SPARQL, un export dans un format structuré et déposé dans un entrepôt de données ouvertes, etc. ;
- alignement des entités avec les référentiels Biblissima et intégration des identifiants Biblissima dans les données produites par le projet ;
- pour toute opération : établissement d'un Plan de gestion de données, qui doit décrire la manière dont le projet et sa mise en œuvre répondent aux principes FAIR.

L'expérience des équipes fondatrices de l'ÉquipEx+ sur les questions traitées au sein des sept clusters et par l'équipe portail Biblissima sera mise à profit. En particulier, le porteur de projet est encouragé à appliquer les recommandations de l'équipe technique de Biblissima concernant les prérequis indispensables à l'intégration dans le portail ou la plateforme [data.biblissima.fr](https://doc.biblissima.fr/vademecum-biblissima) : opérations de traitement et de transformation de données ou métadonnées (notamment leur mapping et leur alignement), modes de mise à disposition des données et de leurs mises à jour ultérieures (voir notamment <https://doc.biblissima.fr/vademecum-biblissima>). Les solutions développées par Biblissima seront adoptées de préférence à d'autres. Si le choix est fait d'en utiliser d'autres, il devra être expliqué.

Si le projet sélectionné dans le cadre de l'appel décide de créer une nouvelle base de données, il est nécessaire de convenir au préalable de sa structuration avec l'équipe d'ingénieurs de Biblissima afin de garantir l'interopérabilité de ces données et les mécanismes de leur mise à jour avec le portail

Biblissima.

Le financement de l'opération par Biblissima+ et l'intégration des données dans l'infrastructure numérique du portail ou de sa plateforme de référentiels ne vaut pas engagement de l'ÉquipEx+ Biblissima+ ou de son porteur, l'Établissement public Campus Condorcet, à gérer ces données après la fin du projet financé par Biblissima+ dans le cadre du présent appel. Les équipes financées par Biblissima+ dans le cadre des projets Biblissima+ doivent anticiper et organiser le stockage sécurisé et la préservation des données et documents produits. Lorsqu'un archivage pérenne des données est visé, il doit être anticipé le plus tôt possible et décrit dans le plan de gestion de données. Il peut être assuré par l'établissement de conservation ou par un établissement tiers, comme par exemple le CINES via sa plateforme PAC, conforme au modèle OAIS¹.

Propriété des données produites et communication

Les données issues de l'opération financée par Biblissima+ sont réputées copropriété des partenaires du projet et de Biblissima+. Elles sont soumises au principe de diffusion en ligne par défaut posé par la réglementation française, dans le respect des exceptions liées à certains types de données². Elles pourront être intégrées dans l'infrastructure numérique Biblissima.

Les partenaires du projet feront obligatoirement mention, lors des opérations de valorisation du corpus, du dispositif « Projets Biblissima+ », et afficheront sur tous les produits financés ou co-financés par Biblissima+ les logos de Biblissima+ et du programme d'Investissements d'avenir intégré à France 2030 (téléchargeables sur la page « Logos » du site Biblissima+ : <https://projet.biblissima.fr/fr/logos>). Le non-respect de cette obligation pourra entraîner une demande de remboursement à l'Établissement Public Campus Condorcet des sommes versées pour la réalisation du projet. Les publications liées au financement Biblissima+ seront déposées sur HAL (<https://hal.science/BIBLISSIMA/>), avec mention obligatoire du projet Biblissima+ et de sa référence **ANR-21-ESRE-0005**.

Plan de gestion des données

Un plan de gestion des données prospectif est fourni lors du dépôt de dossier de candidature. Il est recommandé de mettre à jour ce document régulièrement pendant toute la durée de mise en œuvre des opérations financées. Le plan de gestion de données mis à jour devra être déposé dans la communauté Zenodo de Biblissima+ à l'échéance de la convention (<https://zenodo.org/communities/biblissima/>). Il est recommandé de le rendre librement consultable, mais ce n'est pas obligatoire. Seul l'accès pour l'équipe portail de Biblissima+ et son bureau exécutif est requis.

Reporting

À l'issue de leur réalisation, les projets ÉquipEx+ sont soumis à un bilan scientifique et financier. La livraison du PGD actualisé de fin de projet en même temps que le reporting scientifique et financier final est une obligation.

Les projets financés ou co-financés par Biblissima+ font en outre l'objet d'un reporting scientifique et financier annuel pendant toute la durée du programme, c'est-à-dire jusqu'en 2029. Pendant la réalisation du projet et après que celui-ci a été mené à bien, il est donc demandé aux porteurs de projets financés par l'ÉquipEx+ de renseigner chaque année certains indicateurs, en particulier concernant les

¹ Pour plus d'informations sur la distinction entre stockage sécurisé et archivage pérenne, voir <https://www.cines.fr/archivage/un-concept-des-problematiques/le-concept-darchivage-numerique-perenne/>.

² Ce mode de préservation nécessite l'établissement d'une convention. Voir <https://recherche.data.gouv.fr/fr/actualite/le-point-sur-les-conditions-douverture-des-donnees-de-recherche> et <https://doi.org/10.13143/CC1N-5B70>

statistiques de consultation, les communications, les publications, les prolongements du projet et les nouveaux financements obtenus. Ces informations permettent de mesurer les effets du financement accordé.

Les données sur les réalisations des projets lauréats et les liens vers leurs publications et leurs dépôts seront régulièrement mis à jour sur les pages dédiées du site-projet Biblissima.

Soumission de l'offre

Lettre d'intention, à transmettre à aap@biblissima-condorcet.fr avant le 30 septembre 2026 à minuit.

La lettre d'intention, qui ne doit pas dépasser deux pages (8 000 signes maximum), indiquera :

1/ le nom de l'équipe ou des équipes de recherche concernées et, le cas échéant, celui de l'établissement de conservation ; le nom du laboratoire Biblissima+ partenaire et gestionnaire de l'aide ; l'indication du ou des cluster(s) Biblissima+ concerné(s).

2/ Les grandes lignes scientifiques et techniques du projet et des étapes de sa réalisation. On donnera toutes précisions sur la nature et la chronologie du corpus traité et sur la manière dont est envisagée l'intégration des données dans le portail Biblissima.

Dossier de candidature, à transmettre à aap@biblissima-condorcet.fr avant le 13 décembre 2026 à minuit.

Le dossier de candidature est constitué d'une fiche thématique, d'un dossier scientifique, d'un plan de gestion des données et d'un budget prévisionnel, de formulaires signés par le laboratoire Biblissima+ partenaire et gestionnaire de l'aide et le ou les cluster(s) Biblissima+ concerné(s).

Le dossier de candidature vierge sera téléchargeable au plus tard à partir du 9 octobre 2026.

Les lettres d'intention et les dossiers doivent être transmis sous format électronique, en deux versions :

- en Word ou OpenOffice Writer ;
- et en PDF signé.

Les dossiers incomplets ou envoyés sous une autre forme ne pourront pas être pris en compte.

Aucune proposition ne sera recevable après la date-limite indiquée par l'appel.

Langue : pour faciliter le travail du conseil scientifique international, une version anglaise est bienvenue, mais non obligatoire. L'équipe Biblissima se chargera le cas échéant de la traduction.

Pour toute autre question, vous pouvez envoyer un email à info-aap@biblissima-condorcet.fr.